

Par habitant, 75 € sont investis dans la culture

Politique L'Administration de la Culture a présenté son "Focus" 2017, bible des données chiffrées.

Depuis 2011, chaque année au mois de juin, l'Administration générale de la Culture se prête à un même exercice : présenter les informations budgétaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et les dépenses réalisées au cours de l'année précédente, en l'occurrence 2017 cette fois-ci. Ces données sont compilées dans une publication annuelle, "Focus Culture", à l'attention des médias, des opérateurs culturels et du grand public. Cette publication s'inscrit dans "notre souci de justifier pourquoi on aide la culture", déclare André-Marie Poncelet, administrateur général. "Dès lors, poursuit-il, une des raisons de l'existence de 'Focus' est qu'il est important de mesurer les choses, à la fois pour mieux les connaître mais aussi pour avoir des informations précises sur un certain nombre de modes d'utilisation. C'est une manière d'argumenter et de légitimer l'aide culturelle."

Que ressort-il de l'exercice 2017 ?

Le budget de la culture en augmentation. En 2017, le budget général ajusté des dépenses du ministère de la FWB s'élevait à 10,6 milliards. L'enseignement se taille la plus grosse part du gâteau : 73 % (7,7 milliards), contre 6 % (631,7 millions) pour la culture. Entre 2011 et 2017, le budget alloué à la culture a augmenté de 15,6 %.

Côté petites et moyennes subventions, en 2017, ces 631,7 millions (dont il faut retirer les dotations à la RTBF et à la Cocof,

ce qui donne un montant total des dépenses culturelles de 346,7 millions) ont été partagés entre 3 430 opérateurs culturels via 14 000 subventions. Celles-ci se répartissent comme suit : 9 000 (64 %) sont d'un montant inférieur à 6 000 € (4 % des dépenses) tandis que 180 (1 %) dépassent les 250 000 €, soit, en tout, 45 % du budget.

Au niveau de la participation culturelle, principal poste des dépenses, on remarque que dans l'enveloppe "culture", 41 % des dépenses (142 millions, +6 % par rapport à 2016) sont dévolues au domaine de la participation culturelle (éducation permanente, jeunesse...). S'en suivent les arts vivants (27 %), avec 93 millions (+2 %) de dépenses – "L'impact des nouveaux contrats-programmes ne pourra être évalué que l'année prochaine", précise M. Poncelet – et l'audiovisuel/multimédia (13 %), avec 46 millions (+14 %).

Bruxelles est le territoire le plus représenté : quarante-quatre pour cent des dépenses (hors RTBF) sont affectées à des opérateurs culturels siégeant à Bruxelles. Viennent ensuite les provinces de Liège (20 %) – "Liège qui abrite deux des plus grands opérateurs en musique : l'Opéra royal de Wallonie et l'Orchestre philharmonique de Liège", pointe M. Poncelet – et du Hainaut (18 %).

Enfin, c'est aussi Bruxelles qui absorbe le plus de dépenses par habitant. En moyenne, la FWB consacre 75 € par habitant en dépenses culturelles. Un montant qui grimpe à 143 € à Bruxelles car "lié à une présence plus importante d'opérateurs culturels sur son territoire", indique l'administrateur général, contre 53 € en Wallonie.

St. Bo.

631,7**millions de budget**

En 2017, le budget de la culture s'élevait à 631,7 millions, soit 6 % du budget global de la Fédération Wallonie-Bruxelles (10,6 milliards). C'est l'enseignement qui se taille la part du lion avec 7,7 milliards.

74 %**ASBL**

Les opérateurs sont classés selon leur statut. Parmi les bénéficiaires des subventions, en 2017, 74 % étaient des ASBL, 12 % des personnes physiques, 7 % des sociétés et 5 % des administrations communales.

+15,6 %**Hausse du budget culturel**

Entre 2011 et 2017, le budget consacré à la culture a augmenté de 15,6 %, contre 12,7 % pour l'enseignement et 13 % pour le budget total de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

6 000**emplois non marchands**

En 2017, le budget total alloué à l'ensemble du secteur socioculturel était de 53,1 millions d'euros, permettant le financement de quelque 6 000 emplois non marchands au bénéfice de 744 opérateurs.

101 085 800 000**euros de subvention**

Le montant total des subventions attribuées par la FWB aux 3 430 opérateurs culturels atteignait, en 2017, 346,7 millions d'euros, soit une moyenne de 101 085 euros par opérateur.

usagers en bibliothèque

En 2017, "Focus" poursuit son analyse des bénéficiaires finaux des politiques culturelles. On apprend ainsi que 800 000 usagers fréquentent une bibliothèque au moins une fois par an.